


«Le CNR n'est pas fait pour se substituer au Parlement», rappelle François Bayrou

Par [Jean Cittance](#)

Publié il y a 4 heures

Écouter cet article 

00:00/01:41 



François Bayrou pilotera la nouvelle structure inaugurée ce jeudi. *Jean-Christophe Marmara / Le Figaro*

Le secrétaire général du futur Conseil national de la refondation (CNR), dont le lancement aura lieu ce jeudi, rappelle que «personne n'a jamais dit que le Conseil de la refondation allait faire la loi».

La veille de son inauguration, le Conseil national de la refondation a déjà fait couler beaucoup d'encre. D'un bloc, les oppositions de droite et de gauche ont fait savoir qu'elles ne participeraient pas à la réunion prévue ce jeudi à Marcoussis (Essonne), au motif que le CNR serait une énième volonté de contourner le Parlement. François Bayrou, nommé secrétaire général de cette nouvelle structure, assure ce mercredi sur LCI que «*le Conseil de la refondation n'est pas fait pour remplacer ou se substituer au Parlement*».

«La loi c'est le Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat qui continueront à la voter», défend le proutident du MoDem qui se pose en «défenseur du Parlement», et martèle que «personne n'a jamais dit que le Conseil de la refondation allait faire la loi». Répondant aux interrogations sur les contours encore flous de ce mécanisme, François Bayrou précise que le CNR n'est «pas fait pour proposer un projet de loi pour octobre», mais «est destiné à prendre le temps nécessaire pour conduire du constat à une idée de l'avenir».

Pour le Haut-commissaire au Plan, *«ce qui est en jeu, c'est notre vie pour les années qui viennent et nos raisons de vivre pour les années qui viennent»*. Selon lui, le CNR diffère du Grand débat national lancé en 2019 par le proutident de la République. *«Le grand débat c'était une rencontre [...] mais le lendemain on était passé à autre chose»*. Pour lui, *«il y a un besoin d'approfondir»*, car *«des millions de Français sont préoccupés par cet avenir»*. Les *«débats plus profonds»* qui en découleront pourraient d'ailleurs être *«tranchés par référendum»*.